

Séance du 14 juin 2021

Date de convocation : 04 juin 2021

Présents :

Messieurs Patrice BERGEON, Alain GENDRY, Serge SAVIN, David CAILLON et Aurélien DANO
Mesdames Sandra MARTIN, Marlène MARTINEAU, Michèle DORET et Marie PELTIER

Absent(s) excusé(s) : Monsieur DIAZ de CERIO Juan Maria (bon pour pouvoir à Patrice BERGEON)

Absent(s) : Monsieur Philippe CAMOUSSEIGT

Monsieur Serge SAVIN a été nommé(e) secrétaire de la séance

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dernier compte-rendu

Commission sociale : Demande d'aide énergie pour habitante de la commune

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commission sociale s'est rassemblée ce jour pour étudier la demande d'aide énergie pour un habitant de la commune.

La commune est sollicitée pour verser la somme de 100 euros d'aide énergie directement à Séolis, fournisseur d'énergie.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de refuser le versement de la somme de 100 euros à Séolis.

Syndicat du Clain Aval : désignation d'un délégué

Le Syndicat du Clain Aval est composé de 5 commissions géographiques : Auxance, Boivre, Clain, Miosson et Pallu.

La commune étant traversée par l'Auxance, il est demandé de désigner un ou deux délégué(s) pour siéger à cette commission.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de désigner Monsieur Patrice BERGEON en tant que délégué titulaire et Monsieur Alain GENDRY en tant que délégué suppléant au sein de la commission Auxance du Syndicat du Clain Aval et charge Monsieur le Maire de transmettre la décision.

Syndicat Mixte des Eaux de la Gâtine : désignation d'un référent communal

Suite aux modifications statutaires du SMEG (ce sont les communautés de Communes qui adhèrent, dorénavant), la commune n'est plus directement représentée au conseil syndical. Le SMEG demande de désigner un référent communal, pour toutes questions relatives à l'eau portable, l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de désigner Monsieur Alain GENDRY en tant que référent communal auprès du SMEG et charge Monsieur le Maire de transmettre la décision.

SMC : proposition de retrait d'une borne à verre sur la commune

Monsieur le Maire a reçu un courrier de la part du Syndicat Mixte à la Carte qui gère le ramassage des ordures ménagères, les déchetteries et les bornes de tri.

Ce courrier a pour but de faire un point sur les bornes de tri présentes sur la commune et il a été préconisé de supprimer la borne de Saint Chartres, celle-ci étant mal placée et très peu utilisée.

Après délibération, le conseil municipal accepte l'enlèvement de la borne de Saint Chartres. L'enlèvement se fera prochainement et un panneau annonçant la suppression de la borne sera installé au préalable.

Projet photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune

Monsieur le Maire a été contacté par la Société Statkraft pour présenter un projet photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune.

Monsieur le Maire présente le projet avec les zones potentielles suggérées par la Société Statkraft.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de refuser tout projet photovoltaïque au sol sur le territoire communal.

Monsieur le Maire est chargé d'avertir la Société Statkraft de la décision du conseil municipal.

Projet éolien sur le territoire de la commune de Vausseroux

Monsieur le Maire de Vausseroux a souhaité qu'une consultation soit effectuée auprès des communes limitrophes, concernant un futur projet éolien sur sa commune.

Monsieur le Maire a été contacté par la Société Vensolair, afin de lui présenter un futur projet éolien sur la commune de Vausseroux.

Après délibération, le conseil municipal décide ne pas accepter le projet éolien de la Société Vensolair à :

- 4 voix contre ;
- 2 voix pour ;
- 3 abstentions ;

Monsieur le Maire est chargé d'avertir la Société Vensolair de la décision du conseil municipal.

UDAF : présentation du service « Point Conseil Budget »

Monsieur le Maire a reçu un courrier de l'UDAF des Deux-Sèvres qui présente un nouveau service « Point Conseil Budget ». Ce service propose un soutien confidentiel et personnalisé à toute personne, quels que soient son âge, sa situation professionnelle ou son niveau de ressources. Afin de pouvoir fluidifier les échanges entre la mairie et le service PCB, l'UDAF des Deux-Sèvres propose une convention de partenariat.

Après délibération, le conseil municipal :

- désigne Monsieur Patrice BERGEON en tant référent ;
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat.

Finances : lecture du courrier sur la réforme des taxes communales (taxe d'habitation et taxe foncière)

Monsieur le Maire fait lecture du courrier sur la réforme des taxes communales.

La taxe d'habitation ayant été supprimée et pour ne pas pénaliser les collectivités, il a été décidé de reverser aux communes l'équivalent des recettes à l'euro près de la manière suivante : transfert d'une part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Cela se traduit par une majoration du taux de taxe foncière des propriétés bâties communale voté dernièrement.

Le courrier sera envoyé par mail avec le compte-rendu du conseil.

Finances : nouveau réseau de proximité des services de finances publiques

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que la commune sera rattachée au centres des finances publiques de Saint Maixent l'École à partir du 1^{er} septembre 2021, étant donné que le centre des finances publiques de Parthenay ferme.

Étant donné le nombre de collectivités qui seront rattachées à CFP de Saint Maixent l'École et que ce nombre va s'accroître durant les prochaines années (rattachement des collectivités gérées par le centre des finances publiques de Coulonges sur l'Autize en 2023), la DGFIP crée un nouveau réseau de proximité, en proposant les services d'un conseiller aux décideurs locaux itinérant et mobile.

CCPG : proposition de randonnée sur la commune durant l'été

Monsieur le Maire a reçu une proposition de randonnée guidée du Pays d'art et d'histoire de Parthenay-Gâtine sur la commune durant l'été afin de faire découvrir la commune.

Les dates proposées sont le 20 juillet, le 3 août et le 17 août, de 18h à 20h30 sur réservation, selon les conditions sanitaires en vigueur.

Après délibération, la date retenue sera le mardi 17 août.

Élections départementales et régionales : tableau des permanences

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les prochaines élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 20 juin, pour le 1^{er} tour et 27 juin, pour le 2^{ème} tour.

Ces deux élections, qui auront le même jour, nécessitent une organisation particulière. En effet il faut prévoir 4 assesseurs (2 pour chaque élection) pour la tenue du bureau de vote.

Monsieur le Maire propose d'établir un tableau des permanences pour le bon déroulement des élections, celui-ci, complété suivant les disponibilités de chacun.

RPI : compte-rendu de réunion

Les maires du RPI avec les personnes responsables du service scolaire de la CCPG se sont rencontrés le 4 juin, pour faire le point sur les projets horaires du personnel de cantine et du transport scolaire. Cette rentrée scolaire se fera à l'école de Reffannes au mois de septembre. Le déménagement de l'école de St Martin du Fouilloux est prévu le 8 et 9 juillet, et pour l'école de Vausseroux le 23,24 et 25 août (avec l'aide des enseignants et du personnel communal).

La commune de Reffannes aura besoin de faire des achats matériels (vestiaires pour les cantinières, armoire pour les produits d'entretiens, evier). Un recensement du matériel de cantine devra être fait sur chaque site, ainsi qu'une étude du besoin matériel de réchauffage des plats.

Une réunion des maires est prévue après la rentrée des classes, à la mi-septembre et une autre réunion avec les parents d'élèves est prévue pour mi-octobre, pour parler d'un éventuel changement de prestataire pour la préparation des repas de la cantine.

Aménagement de sécurité de l'Hopiteau : point sur les subventions

Monsieur le Maire fait un point sur les subventions déposées auprès de la Préfecture et du Département pour l'aménagement de sécurité de l'Hopiteau.

A ce jour, un accusé-réception de la Préfecture a été reçu début juin et le Département a demandé des informations supplémentaires techniques, le dossier est en phase d'instruction.

La séance est levée à 23h00

Patrice BERGEON

David CAILLON

Philippe CAMOUSSEIGT

Absent

Aurélien DANO

Juan Maria DIAZ De CERIO

Michèle DORET

Absent

Alain GENDRY

Sandra MARTIN

Marlène MARTINEAU

Marie PELTIER

Serge SAVIN

